

La CCI Ille-et-Vilaine et le Medef Ille-et-Vilaine se mobilisent pour l'avenir économique du département et lance un appel aux pouvoirs publics pour un foncier aménagé collectivement

Rennes, le 7 septembre 2023 – Une enquête menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine auprès de 400 chefs d'entreprise a révélé que la problématique foncière constitue une source de préoccupation croissante pour le monde économique. Pour y répondre, la CCI Ille-et-Vilaine lance un appel solennel aux pouvoirs publics pour un foncier aménagé collectivement (FAC). L'objectif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN), instauré par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, qui s'inscrit dans une transition soutenue par le monde économique, demeure mal compris, méconnu et génère une préoccupation majeure.

Pour mieux comprendre les besoins des acteurs économiques bretons en matière de foncier à court et moyen terme et anticiper les conséquences du ZAN, la CCI Ille-et-Vilaine a lancé une vaste enquête auprès de ses adhérents. Les objectifs de cette enquête sont doubles :

- **Réaliser un diagnostic** des besoins des acteurs économiques du département en matière de foncier.
- **Sensibiliser** ses membres sur le fonctionnement, le déploiement, et le calendrier de mise en œuvre du ZAN.

Les résultats de l'enquête, à laquelle près de 400 chefs d'entreprises ont participé, sont édifiants :

- La **problématique foncière va se poser très rapidement** : 60 % des chefs d'entreprises dont l'activité nécessite du foncier anticipent des besoins en foncier pour développer leur activité, principalement à court terme (d'ici moins de cinq ans pour 90 % d'entre eux),
- Le **manque de foncier aura un impact très négatif sur notre économie** : 64 % des répondants craignent que le manque de foncier les conduise à renoncer à un projet de développement et 62 % envisageraient de déménager leur activité hors de leur territoire d'implantation,
- Le **ZAN est mal perçu, mal connu et mal compris** : pour 75 % des répondants, il constitue une menace pour le développement économique du territoire ; pourtant 77 % ignorent l'ampleur de la baisse du foncier urbanisé dans la décennie à venir.
- Les répondants à l'enquête tirent deux conclusions logiques : 72 % estiment que les pouvoirs publics ne donnent pas la priorité à l'emploi et au développement économique, tandis que 87 % pensent que l'objectif ZAN doit être adapté pour tenir compte des besoins spécifiques des territoires.

Face à ces résultats alarmants, la CCI Ille-et-Vilaine et le Medef Ille-et-Vilaine lancent un appel solennel aux pouvoirs publics : **les entreprises ne doivent pas être les sacrifiées du ZAN**. Après avoir introduit le ZAN, la France doit maintenant réinventer le Foncier Aménagé Collectivement (FAC) pour assurer un avenir économique prospère et durable. Les 2 acteurs économiques s'engagent à poursuivre leurs travaux de sensibilisation et de pédagogie sur le ZAN, en lien avec les pouvoirs publics et les autres acteurs économiques et proposeront également des pistes concrètes pour mettre en place le FAC.

« *Le ZAN ne doit pas conduire à une concurrence des usages, mais il doit être mieux expliqué et mieux déployé, pour un développement territorial équilibré qui réponde aux besoins des entreprises, des habitants et de l'environnement.* », déclare **Jean-Philippe Crocq, président de la CCI Ille-et-Vilaine**

« *Une mobilisation générale est nécessaire pour trouver des solutions opérationnelles et pérennes afin de permettre le développement économique de notre territoire. Il ne doit pas y avoir de conflit d'usage entre les projets immobiliers qui ont notamment vocation à loger les salariés des entreprises et les projets immobiliers à caractère commercial ou industriel.* » indique **Eric Challan Belval, président du Medef Ille-et-Vilaine**

À propos de la CCI Ille-et-Vilaine

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine, présidée par Jean-Philippe Crocq, est un organisme au service des entreprises du département, visant à promouvoir leur développement économique et à défendre leurs intérêts. Elle agit en partenariat avec les acteurs économiques locaux et régionaux pour favoriser l'innovation, la croissance et la compétitivité des entreprises.

À propos du Medef Ille-et-Vilaine

Le Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, présidé par Eric Challan Belval, regroupe 700 adhérents directs et 17 fédérations professionnelles. Il fédère plus de 3500 entreprises. Sa mission est de représenter l'ensemble des entrepreneurs auprès des acteurs économiques, sociaux, institutionnels et politiques. Allié incontournable sur le territoire, le Medef Ille-et-Vilaine fédère, accompagne, anime et défend l'ensemble de ses membres, TPE, PME, ETI et groupes.

www.medef35.fr

Contacts presse

CCI 35 - Clémence Ruaux – 06 31 80 42 40 – clemence.ruaux@taddeo.fr
MEDEF 35 – Valérie Kugler - 07 77 92 08 19 - valerie@agence-lesperluette.com